



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Places disponibles dans les colos apprenantes

Alençon, le 30 juillet 2020

Le 6 juin 2020, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse annonçait le lancement du plan « vacances apprenantes ». Ce plan intègre le dispositif « colos apprenantes » devant permettre le départ en vacances collectives d'enfants et de jeunes ayant été fragilisés par la crise sanitaire et/ou issus de familles modestes. Les séjours sont **gratuits ou d'un coût symbolique pour les familles**. Les "Colos apprenantes" sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances (associations d'éducation populaire, collectivités territoriales, structures privées, comités d'entreprise). Elles bénéficient d'un **label délivré par l'État** et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine. Elles se déroulent également dans le cadre **d'une réglementation et d'un protocole sanitaire garants de la sécurité des mineurs accueillis**.

L'aide de l'Etat peut aller jusqu'à 400 euros ou 80% du coût du séjour par enfant et par semaine dans le cadre de partenariats avec des collectivités locales prenant en charge le reste du coût pour les familles. Cette aide peut monter jusqu'à 500 euros et 100% du coût du séjour dans le cadre de partenariats entre l'Etat et des associations.

A mi-chemin de l'opération « Vacances apprenantes », sont comptabilisés près de 50 000 jeunes participants aux quelques 5 000 colos apprenantes organisées par plus de 720 opérateurs, partout en France. Il est néanmoins **encore possible d'envoyer de nombreux enfants sur des séjours programmés en août pour lesquels des places restent disponibles**.

A ce stade, 232 places sont d'ores et déjà conventionnées avec des partenaires pour les enfants et jeunes ornaïens. Un **nombre important de places supplémentaires restent disponibles**.

Les familles intéressées peuvent identifier les **séjours labellisés sur la plateforme** : <https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>

Elles peuvent ensuite :

- soit **se rapprocher de leur commune ou de leur communauté de communes**,
- soit contacter une association locale partenaire assurant la prise en charge des inscriptions : Secours Populaire de l'Orne, Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) de l'Orne, Ligue de l'Enseignement de Normandie.
- soit s'appuyer sur le dispositif national coordonné par la Jeunesse au Plein Air (JPA) (2000 places disponibles) : <http://www.jpa.asso.fr/>

Pour toute demande de précisions, les collectivités locales, les associations partenaires et les journalistes peuvent s'adresser à : [ddcspp-cs@orne.gouv.fr](mailto:ddcspp-cs@orne.gouv.fr) – 02 33 32 50 21